TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
Sud Jura

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal

## TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
## ex CC de la Région d'Orgelet

### 7. Plan des servitudes d'utilité publique
### A0 - 1. 5000°

## POIDS-DE-FIOLE

Élaboration prescrite le 28/09/2016

Dossier arrêté le 30/06/2023

PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 03/04/2024




SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT JURA SAÔNE-ET-LOIRE
Sciences Environnement
AU DELÀ DU FLEUVE

## Servitudes d'utilité publique

**Thème des équipements sportifs**
- JS1 - Equipements sportifs protégés

**Thème des télécommunications**
- PT2LH - Zone spéciale de dégagement

**Thème du transport et de la distribution d'électricité**

**I4 - Lignes électriques 2ème catégorie**
- réseau-hta
- réseau-souterrain-hta
- poste électrique

**I4 - Lignes électriques 3ème catégorie**
- Ligne THT 63 kV
- Ligne THT 225kV

**Thème de l'implantation**
- EL7 - Servitude d'alignement

**Thème des risques**

PM1 - PPRN Mouvements de terrain
- ZONE 1
- ZONE 2
- ZONE 3

**Thème du patrimoine**
- AC4 - ZPPAUP devenue SPR
- AC1 - Monuments historiques
- AC1 - Périmètre protection MH
- AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

**Thème de l'hygiène et de l'eau**
- AS1 - Périmètre de protection immédiate
- AS1 - Périmètre de protection rapprochée
- AS1 - Périmètre de protection éloignée
- AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

0 250 500 m